

Le diagnostic des systèmes agraires en Albanie (étude de cas)

Civici A., Gocaj E., Shuke L.

in

Lerin F. (ed.), Civici A. (ed.).
L'Albanie, une agriculture en transition

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 15

1997

pages 207-217

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI970334>

To cite this article / Pour citer cet article

Civici A., Gocaj E., Shuke L. **Le diagnostic des systèmes agraires en Albanie (étude de cas)**. In : Lerin F. (ed.), Civici A. (ed.). *L'Albanie, une agriculture en transition*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 207-217 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 15)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Le diagnostic des systèmes agraires en Albanie (étude de cas)

Adrian Civici, Ernest Gocaj, Luljeta Shuke
Université agricole de Tirana, Tirana (Albanie)

I – Introduction

L'analyse des systèmes agraires est, dans le cadre des transformations en cours, une nécessité pour comprendre la dynamique des producteurs et des régions. Une étude de cas¹ a été menée dans deux régions du pays : l'une en Albanie Centrale (dans les communes de Preza, Vora, Maminas) et l'autre dans les régions du Nord-Ouest (Rrila, Gjadri et Dajç, au bord de la rivière Buna), qui représentent des systèmes complexes, soit du point de vue des écosystèmes cultivés, soit d'un point de vue technique, économique et social. Un travail de zonification a été fait pour cette étude. Faute de place, il n'est pas restitué ici et nous nous sommes concentrés sur les profils économiques des agriculteurs.

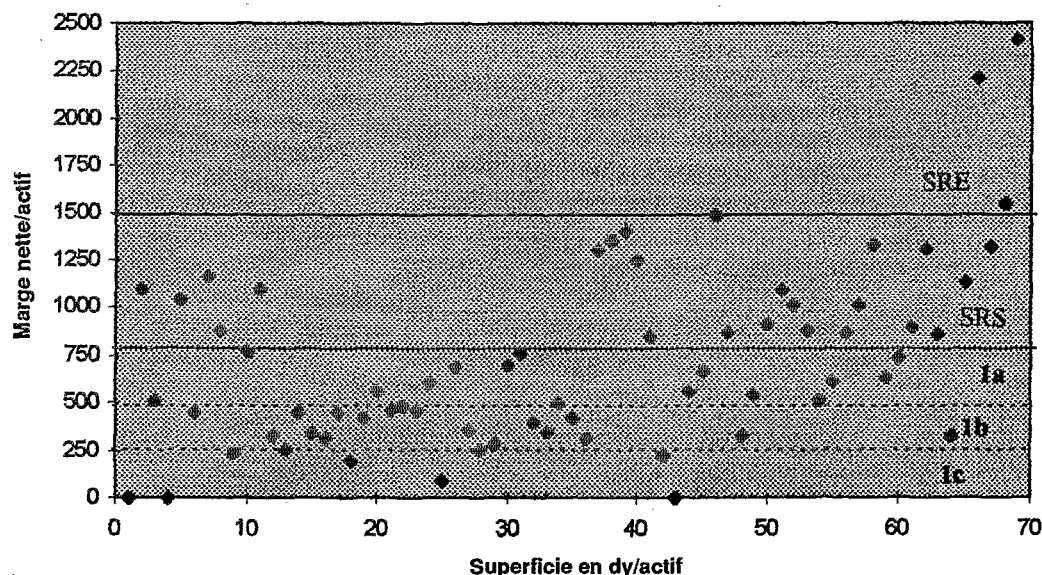
Quatre types de producteurs ont été identifiés. Signalons que les exploitations sont des unités familiales. Elles sont à la fois des unités de production, de consommation et de commercialisation. Les rapports entre ces fonctions sont différents selon les familles, selon l'héritage et la trajectoire historique et enfin selon la dimension actuelle de l'exploitation et le système productif pratiqué.

Pour établir une typologie d'agriculteurs dans ces zones, le critère le plus pertinent nous a semblé être celui du revenu net par actif et le seuil de reproduction (seuil de vie), c'est-à-dire le niveau d'activité et de revenu permettant à une exploitation familiale de faire vivre ses membres grâce au travail agricole. Les autres facteurs sont considérés comme insignifiants car ces fermes familiales ont une brève histoire (après 1991) et ces zones ne révèlent pas de différences ethniques (religion, coutumes, traditions...).

Compte tenu d'un seuil de reproduction fixé à 750 \$/an/actif selon les estimations faites par le gouvernement, soit 65 \$ par mois, une typologie en trois groupes (subdivisés en sous-groupes) a été élaborée :

- ☐ Type I - Agriculteurs ne pouvant arriver au seuil de la reproduction simple ;
- ☐ Type II - Agriculteurs se situant entre le seuil de reproduction simple et la reproduction élargie ;
- ☐ Type III - Agriculteurs se situant au-dessus du seuil de la reproduction élargie.

Figure 1. Typologie des producteurs



II – Description des différents types de systèmes

1. Type I : Agriculteurs ne pouvant arriver au seuil de la reproduction simple

Ce groupe recouvre plusieurs situations différentes, soit des agriculteurs :

- ☐ installés sur place depuis des décennies ;
- ☐ arrivés au cours des dernières années (en provenance des zones de montagne) et qui ont des superficies très limitées par actif ;
- ☐ installés dans les régions marginales, vivant grâce aux revenus de l'élevage sur parcours ;
- ☐ ont reçu des terres pendant la réforme agraire (de 1991), mais sont en conflit avec les ex-proprétaires et, par conséquent, ne peuvent utiliser qu'une partie de leurs terres proche de leurs maisons (culture de légumes) ;
- ☐ disposent de terres de basse qualité, généralement non-irrigables ;
- ☐ ne veulent pas travailler dans l'agriculture.

A. Sous-Type 1a : paysans semi-pauvres

Cette catégorie d'agriculteurs vit essentiellement grâce aux revenus de leur exploitation et partiellement avec des compléments obtenus hors de l'agriculture. Le niveau de revenu agricole varie de 500 à 730 \$ par actif. La superficie en propriété est divisée en quelques lopins. Le système productif est : céréales-élevage-fourrages. Le travail est mécanisé. Les semences améliorées ne sont pas achetées chaque année et leur potentiel agronomique a tendance à se dégrader. Ils utilisent des engrais chimiques et organiques. Les tarifs des travaux mécanisés et des *inputs* agricoles sont très élevés. Avec les superficies dont ils disposent, ils ne pourraient arriver au seuil de reproduction élargie que si leurs terres étaient irrigables, ce qui n'est généralement pas le cas. Les possibilités d'augmenter les superficies mises en culture sont limitées en raison de l'absence d'un marché foncier effectif.

Une partie des ces agriculteurs est contrainte de trouver des revenus complémentaires hors de l'agriculture, dans des entreprises et des firmes privées. Les possibilités d'investissement sont faibles, voire nulles, comme celle de contracter de la main-d'oeuvre dont les prix sont élevés. La survie de ces exploitations est liée à une sous-rémunération du travail et à des conditions de vie difficiles.

Exemple type 1a. Muharrem Halil, ouvrier agricole, ex-membre de la coopérative agricole.

Un des plus anciens habitants de la zone de Preza. Avant 1946 il faisait partie du groupe des propriétaires moyens. Actuellement, il possède une superficie de 2,1 ha, plus petite que celle dont il disposait avant la réforme agraire de 1946. Sa famille est composée de 13 membres, dont 5 travaillent dans l'exploitation. Le système productif utilisé est : céréales - élevage - fourrages.

L'assolement culturel : 0,8 ha de blé ; 0,2 ha de maïs ; 0,75 ha de luzerne ; 0,1 ha de pastèque ; 0,1 ha de pomme de terre ; 0,05 ha de légumes pour l'autoconsommation ; 0,1 ha de haricot.

L'élevage : trois vaches de race Jersey, croisées aux races locales.

La rotation : blé - maïs - blé - luzerne.

Evaluation de l'activité agricole de l'exploitation

Le blé - la production totale est de 30 quintaux. Une partie est destinée à l'autoconsommation et l'autre au marché. Le revenu total, au prix du marché (15 \$ pour le quintal - 1994-95) est de 450 \$, tandis que les dépenses atteignent 258 \$. La marge nette totale est égale à 192 \$, tandis que la marge nette par actif est de 38 \$.

Le maïs - 10 quintaux de production totale, utilisés pour l'autoconsommation et pour le marché. Le revenu total, évalué au prix de marché, est de 200 \$ et les dépenses de 67 \$. Le revenu net est égal à 133 \$ et la marge nette à 26 \$.

La pastèque - 40 quintaux au total, commercialisés à un prix moyen de 8 \$ le quintal. Le revenu total est de 320 \$ et les dépenses de 25 \$. La marge nette totale est de 295 \$, tandis que la marge nette par actif est de 59 \$.

Les haricots - production totale de 2 quintaux, avec un prix moyen de 100 \$ le quintal. Le revenu total est de 200 \$. Les dépenses de production atteignent 26 \$. La marge nette totale est de 174 \$ et la marge nette par actif, 40 \$.

La pomme de terre - 8 quintaux, prix moyen de vente 20 \$ le quintal. Le revenu total est de 160 \$ et les dépenses de 105 \$, ainsi la marge nette totale est de 55 \$, la marge nette par actif de 11 \$.

Les légumes - les légumes sont destinés à l'autoconsommation. La valeur des légumes est évaluée, toujours aux prix de marché, à 200 \$, tandis que les dépenses atteignent 45 \$. La marge nette totale est de 145 \$, tandis que la marge nette par actif est de 29 \$.

L'élevage - ses trois vaches produisent annuellement 7 500 litres de lait. 1000 litres sont utilisés pour l'alimentation des veaux. La vente des veaux à l'âge de 7-8 mois lui rapporte un revenu de 600 \$. Une partie du lait est consommée par la famille et l'autre est destinée au marché à un prix moyen 0,2 \$ le litre.

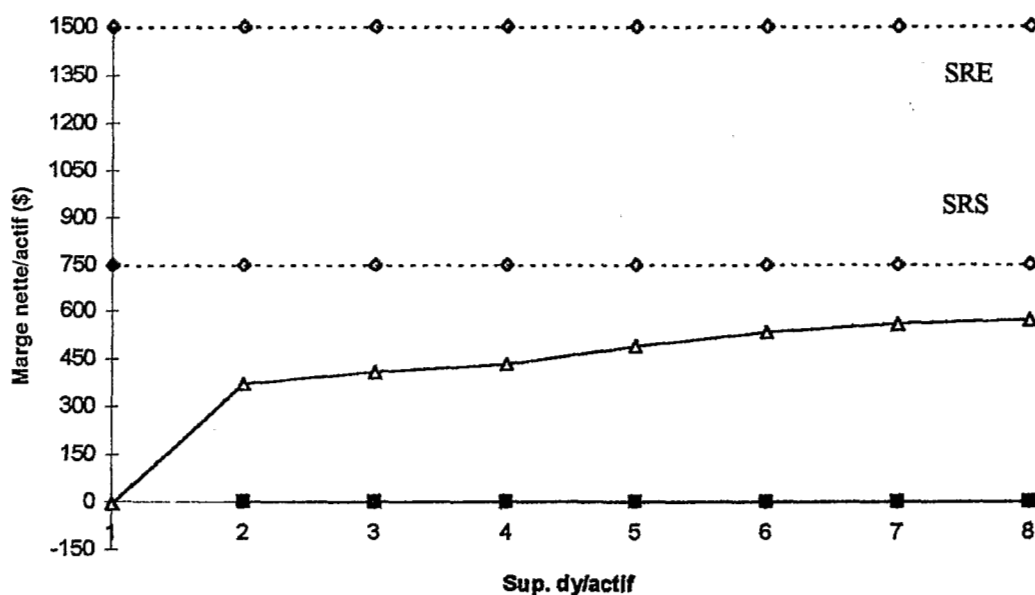
Pour l'alimentation du bétail, il a cultivé 0,75 ha de luzerne dont la dépense initiale est de 240 \$ qui seront amortis sur la durée du cycle de quatre ans que couvre la luzerne.

Il en résulte une marge nette totale de l'élevage de 1 840 \$ et une marge nette par actif de 368 \$.

Le coût fixe. Le capital de cette exploitation est composé d'une étable qui a une valeur de 500 \$ (durée de vie estimée de 40 ans) et aussi par quelques simples instruments de travail (amortissement sur cinq ans d'une valeur annuelle de 15 \$).

Pour pouvoir vivre normalement avec le revenu d'exploitation, l'exploitant enquêté souhaitait avoir une superficie de 5 ha, avec laquelle il pourrait renouveler son capital et en accumuler.

La situation économique de ce type d'exploitation est représentée par le graphique suivant



B. Sous-type 1b : les paysans pauvres

Les exploitations de ce type disposent en général d'une superficie de taille réduite. La superficie réelle est plus petite que celle prévue par la loi foncière, en raison des conflits avec les anciens propriétaires. Le revenu de ce type d'exploitants (qui représentent environ 10-15% des exploitants) varie entre 250-500 \$ par actif. La seule possibilité de sortir de cette situation difficile est soit le changement de structure de la production, en passant à l'arboriculture ou aux légumes de serre, soit le creusement d'un puits ou le travail hors de l'agriculture. L'aide de l'Etat est nécessaire pour faciliter le crédit, dont les taux d'intérêt doivent être bas et les délais de remboursement longs.

Exemple 1b. Limitation de la production en raison de la mauvaise qualité de la terre

Sadik Zela, agronome de la commune.

Sa famille, autochtone de Preza, a profité de la réforme de 1990-91. Il lui a été attribuée une superficie d'1,8 ha. Elle est composée de 9 personnes, dont 1,5 actifs ; le propriétaire est considéré comme un demi-actif étant donné qu'il travaille sur son exploitation à temps partiel, ayant une autre activité.

Système de production : céréales - légumes - élevage - fourrages.

L'assolement cultural : 0,5 ha de blé, 0,2 ha de maïs, 0,1 ha de légumes - pommes de terre, 1 ha de luzerne (dont 0,3 ha pour la production de semences).

L'élevage : une vache.

La rotation culturale : blé - blé - légumes - luzerne.

Evaluation de l'activité agricole de l'exploitation

Le blé - la production totale de blé est de 20 quintaux. Une partie est autoconsommée et l'autre est destinée au marché. Le travail est mécanisé, sous forme de services externes. Les semences utilisées sont de qualité variable.

La valeur totale de la production de blé, au prix du marché est de 280 \$. Les dépenses sont de 150 \$.

La marge totale est de 130 \$ et la marge nette par actif de 100 \$.

Le maïs - puisque la superficie est non irrigable, le maïs est utilisé comme fourrage. La valeur totale de la partie de production utilisée pour l'alimentation du bétail est de 50 \$. Les dépenses sont de 38 \$.

La marge nette totale est de 12 \$ et la marge nette par actif de 8 \$.

Légumes - pommes de terre - les légumes sont destinés à la consommation de la famille. Leur valeur totale, au prix du marché est de 120 \$. Les dépenses sont de 35 \$. La marge nette totale est de 85 \$, la marge nette par actif est de 56 \$.

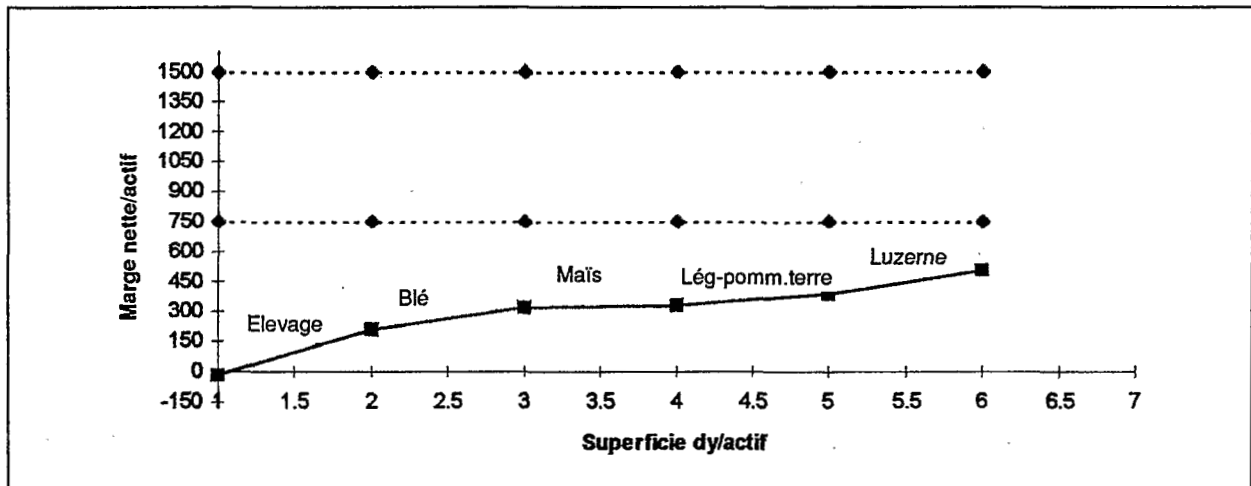
Luzerne pour les semences - 0,3 ha de la superficie cultivée en luzerne est utilisée pour la production des semences destinées au marché. La quantité produite est de 90 kg. Le prix moyen de vente de la semence de luzerne est de 20 \$ le kg. La marge totale nette de la luzerne est de 180 \$ et la marge nette par actif est de 120 \$.

L'élevage - une vache de race Jersey, pour la satisfaction des besoins familiaux. La quantité moyenne annuelle de lait produite est de 1 400 litres, dont 300 litres sont utilisés pour alimenter le veau. Le prix moyen de vente du lait est de 0,19 \$. Le revenu total 209 \$. Il vend le veau à l'âge de 7-8 mois (160 \$).

Pour l'alimentation de la vache et du veau, il a cultivé 0,7 ha de luzerne. La culture de la luzerne coûte au total 380 \$ (sur quatre ans), soit 95 \$/an. Il y a aussi des dépenses d'insémination et de traitement vétérinaire des animaux.

La marge nette totale de l'élevage est de 345 \$. La marge nette par actif est de 230 \$.

Le coût fixe. Il a construit une simple étable pour la vache (200 \$). Sa longévité est supposée être de 10 ans. La norme annuelle d'amortissement est de 20 \$.



C. Sous-type 1c : paysans très pauvres

Il s'agit de propriétaires n'exploitant pas leurs terres, soit parce qu'ils ne le peuvent pas, soit parce qu'ils ne le veulent pas, et qui vivent d'aides accordées par la commune. Les terres étaient laissées en jachère lorsque la location était interdite, actuellement leur affermage se développe.

2. Type II - Agriculteurs se situant entre le seuil de reproduction simple et la reproduction élargie

Il s'agit d'exploitants disposant de terres de bonne qualité et en mesure de pratiquer toutes les cultures possibles en fonction du climat de la zone. Le système d'irrigation est en bon état. L'assolement est dominé par des légumes, destinés principalement au marché et partiellement à l'autoconsommation. L'élevage est destiné à l'autoconsommation. Il y a très peu de variations dans les systèmes de production. Le travail est mécanisé, sauf dans les périodes où la famille dispose de main-d'oeuvre libre.

Les résultats d'exploitation permettent de renouveler les moyens matériels et humains, mais les capacités d'investissement sont très faibles ; ce type d'exploitation se trouve donc au seuil de la capitalisation des revenus. Ses résultats économiques ont progressé au cours des quatre dernières années (superficies cultivées, marge nette par actif, augmentation de la productivité du travail, équipement et bien-être en général). Les revenus annuels sont passés de 400-450 \$ (1991) à 750 \$ (1994-95).

Deux sous-types, différenciés, ont été distingués en fonction des systèmes de production.

A. Sous-type 2a

Exemple 2a. Masar Zela, ouvrier agricole, ex-membre de la coopérative

Habitant originaire de Preza. Son exploitation, d'un hectare et demi, se situe au même lieu que sa propriété d'avant 1946, quoique sur une superficie réduite. Il n'y a pas eu de conflit entre lui et les nouveaux propriétaires à qui a été attribuée la partie de ses anciennes terres non restituées. Toute la superficie est irrigable et en plaine. Sa famille est composée de six membres, dont trois actifs.

Système de production : légumes - céréales - fourrages.

Assolement : 0,3 ha de blé ; 0,8 ha de luzerne ; 0,1 ha de tomate et poivron ; 0,3 ha de pastèque.

Elevage : deux vaches de race Jersey croisées avec une race locale.

Moyens de travail : cheval servant à la traction de la charrue et au transport, etc.

Rotation : pas de rotation régulière, essentiellement une association : blé - légumes - blé - luzerne.

Evaluation de l'activité agricole

Blé - la superficie cultivée en blé fournit 12 quintaux. Cette quantité est vendue à un prix moyen de 17 \$ le quintal. Le revenu total est de 204 \$. Les dépenses de la production de blé atteignent 106 \$ (tous les travaux sont

réalisés par des moyens mécaniques, sauf la fertilisation).

La marge nette totale est de 96 \$. La marge nette par actif est de 48 \$.

Les légumes - les légumes produits sont destinés à l'autoconsommation et au marché, essentiellement des poivrons et des tomates (0,1 ha). La production est estimée à 77 \$, tandis que les dépenses sont de 12 \$. La marge nette totale est de 65 \$.

La pastèque - destinée au marché. Le travail de la terre est mécanisé, le reste des travaux est fait à la main. La production s'élève à 85 quintaux. Les ventes à 1 020 \$. Les dépenses de production à 120 \$. La marge nette totale est de 900 \$. La marge nette par actif est de 300 \$.

L'élevage - pour la production de lait et de viande, partiellement pour l'autoconsommation et essentiellement pour le marché. Le revenu total de la vente de lait de vache est de 1 200 \$ et le revenu annuel de vente des veaux est de 750 \$.

0,8 ha de la superficie est cultivé en luzerne, servant à l'alimentation du bétail (la moitié de la superficie est cultivée en luzerne d'un an, l'autre en luzerne de 4 ans). Les dépenses moyennes annuelles pour la luzerne arrivent à 60 \$.

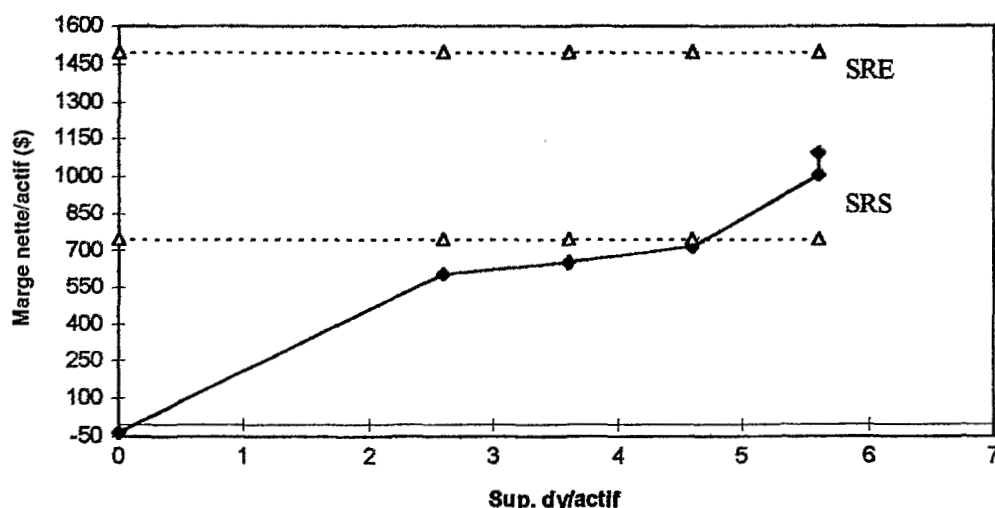
La marge nette totale de l'élevage est de 1 950 \$. La marge nette par actif est de 630 \$.

La volaille - 20 poulets qui donnent une production annuelle de 2 500 oeufs, dont le prix moyen est de 0,09 \$ la pièce. Le revenu total net est de 225 \$. La marge nette par actif est de 75 \$.

Coûts fixes. Le capital à la disposition de cette exploitation se compose d'une étable, dont la valeur initiale est de 1 800 \$. Longévité : 50 ans. L'amortissement annuel est évalué à 36 \$.

Autre matériel : une charrette de transport à cheval avec une longévité de 6 ans. Le prix initial d'achat est de 350 \$. La norme annuelle d'amortissement est de 58 \$.

Le coût fixe total est de 94 \$. Le coût fixe par actif est de 31 \$.



B. Sous-type 2b

Les exploitants de ce type ont un niveau de revenu dépassant le seuil de la reproduction simple, mais avec des moyens plus réduits que les paysans du type précédent.

Ils pratiquent en général deux sortes de systèmes productifs : arboriculture - légumes - céréales - élevage ; ou légumes - céréales - élevage. Le choix du système productif dépend du fonctionnement du système d'irrigation (partiellement détérioré pendant la période de transition). Le système légumes - céréales - élevage est appliqué surtout par les exploitants qui manquent de possibilités d'irrigation sur toute leur superficie. Pour faire face au risque, ces exploitants sont obligés de diversifier leurs cultures.

La préparation du sol et les autres opérations se font, en général, par des moyens mécaniques loués, dont les tarifs sont très élevés.

L'élevage est destiné surtout à l'autoconsommation de la famille et partiellement au marché.

Exemple 2b. Shefqet Kurti, ouvrier agricole, agronome de l'ex-coopérative.

Sa famille est native de Preza. 10 ans auparavant elle vivait à Preza-Kala, puis après à Fushe-Preza, où le père de famille avait sa terre avant la réforme de 1946. Cette famille est composée de six membres, dont deux sont actifs.

La superficie en propriété est de 1,17 ha.

Le système de production utilisé est : arboriculture - légumes céréales - élevage.

L'assolement :

A. Cultures primaires : 0,35 ha d'arboriculture (1-3 ans : prunes et pêches) ; 0,45 ha de luzerne (la quatrième année d'ensemencement) ; 0,25 ha de tomate ; 0,12 ha de concombre ; 0,15 ha de pastèque (cultivée en intercalaire des pêchers).

B. Autres cultures : 0,15 ha de choux pour la consommation ; 0,10 ha de maïs pour l'alimentation du bétail ; 0,07 ha de froment.

Élevage : une vache de race locale.

Rotation : la rotation est dictée par les productions nécessaires à l'exploitation : luzerne - légumes - blé - légumes - luzerne.

Évaluation de l'activité agricole

Arboriculture - la plantation des arbres fruitiers (pruniers et pêchers) a commencé un an après la réforme foncière. Le verger est donc composé d'arbres d'âges différents. Les dépenses de plantation atteignent jusqu'à présent 97 \$, pour les coûts de préparation du sol et de fertilisation - la pépinière est préparée par l'exploitant lui-même.

Tomate - tomates de printemps sur une terre légère et fertile. La production de tomate est de 100 quintaux, vendue sur le marché local à un prix moyen de 18 \$ le quintal. Les semis de tomate sont préparés suivant différentes techniques donnant la possibilité d'une production rapide. La préparation du sol se fait avec des moyens mécaniques, tandis que les autres opérations comme, par exemple, le transport, la fertilisation, etc., sont faites essentiellement à la main, par des salariés.

Les dépenses totales atteignent 639 \$. La marge nette totale est de 1 161 \$. La marge nette par actif est de 580 \$.

Le concombre - 0,12 ha. Toutes les opérations pour la préparation du sol sont faites par des moyens mécaniques. Pour la préparation des semis de concombre, il utilise presque la même technologie que pour la tomate. Les autres opérations comme l'aspersion, le désherbage, la récolte et le transport se font à la main par les membres de la famille et par des salariés.

La production de concombre est de 36 quintaux, vendue au marché à un prix moyen de 20 \$ le quintal.

Le revenu total de la vente est de 720 \$. Les dépenses totales atteignent 580 \$. Le revenu total net est de 140 \$.

La marge nette par actif est de 70 \$.

La pastèque - culture destinée essentiellement au marché. La technologie utilisée pour cultiver la pastèque est simple et traditionnelle. La préparation du sol est faite par des moyens mécaniques. La pastèque est semée en avril, et sa récolte se fait à la mi-juillet. Pendant la période des semis de pastèque a lieu aussi le semis du concombre et des opérations culturales d'autres productions. C'est une période de demande de main-d'œuvre salariée.

La production de pastèque est de 35 quintaux.

Toute la quantité produite est vendue à un prix moyen de 6 \$ le quintal. Les dépenses variables atteignent 141 \$.

Le revenu total est de 210 \$. La marge nette totale est de 69 \$. La marge nette par actif est de 34,5 \$.

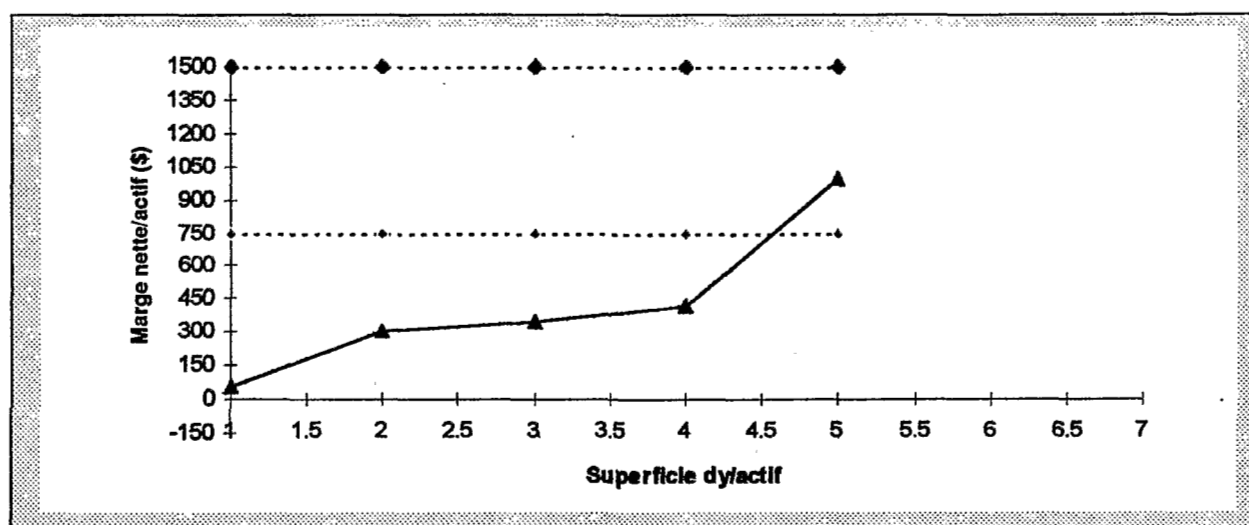
L'élevage - une vache laitière, dont la production annuelle atteint 3 000 litres de lait. La vache donne un veau qui est vendu à l'âge de 10 mois. Pour l'alimentation du veau, il utilise 300 litres de lait.

Pour l'alimentation de la vache, il utilise les cultures secondaires et la luzerne, pour lesquelles il a dépensé à peu près 100 \$. Il a dépensé aussi 30 \$ pour les traitements vétérinaires. Les dépenses totales atteignent donc 130 \$.

Le revenu de la production de lait est estimé à 675 \$. Le revenu de vente du veau est de 160 \$. Le revenu total est de 835 \$. La marge nette totale est de 705 \$. La marge nette par actif est de 352,5 \$.

Coûts fixes. Le capital fixe est composé d'une étable, dont la construction a coûté environ 500 \$. Longévité : 20 ans. Amortissement annuel : 25 \$.

Il a construit aussi un entrepôt, dont la valeur initiale est de 400 \$ et qui doit avoir une longévité de 15 ans. Amortissement : 26,6 \$. Le coût fixe total est de 51,6 \$.



III – Interprétation économique des résultats d'enquête

Les exploitations albanaises ont une courte histoire. Elle commence en 1991 avec l'effondrement du système d'économie planifiée et le passage à un système économique orienté par le marché. Après la réforme, les exploitations ont très peu changé, malgré certaines modifications des modes de gestion de l'exploitation, la définition des structures productives et l'orientation de la production vers le marché. La taille des exploitations n'a pas varié, et les perspectives d'agrandissement sont encore lointaines. Les paysans ne veulent pas encore vendre leurs terres parce que les possibilités de travailler hors de l'agriculture, comme les possibilités financières des acheteurs potentiels, sont encore limitées. Il n'y a pas encore de vrai marché foncier. Les pratiques de fermage ont à peine commencé.

En analysant le niveau de revenu agricole, on constate que les exploitations du deuxième type se caractérisent par leur viabilité et qu'elles sont en évolution positive. Elles ont déjà dépassé la phase de stagnation. Leur évolution est basée sur le changement de structure de la production, autrement dit par le remplacement graduel des cultures de subsistance par celles destinées au marché. Il y a aussi une tendance à la réduction du nombre de cultures, des changements technologiques, l'amélioration de la mécanisation, de la fertilisation, etc.

Le premier type (et les sous-types qui le composent) témoigne au contraire d'une inquiétante stagnation.

La situation économique de la zone de Preza se caractérise par de fortes inégalités. Certaines exploitations semblent avoir trouvé des trajectoires économiques dynamiques, d'autres en revanche sont en dessous du seuil de reproduction. Survivront-elles, ou bien disparaîtront-elles ?

Il nous semble qu'il est nécessaire d'agir pour permettre à ces exploitations de subsister. Quelles politiques doivent être suivies et quels systèmes de production doivent être pratiqués pour augmenter leurs revenus ? Quels sont les mécanismes économiques qui vont provoquer cette évolution ?

Comme on l'a déjà vu, le premier type se caractérise par une basse productivité du travail, une orientation vers les cultures de subsistance et un manque de capitaux. Ainsi la seule voie d'augmentation des revenus est, aujourd'hui, la réduction d'une partie du patrimoine fixe ou une réduction considérable (voire l'élimination complète) des réserves.

Si l'on compare les résultats économiques, et notamment la productivité du travail de différentes années, on constate qu'il y a des possibilités d'amélioration. Les résultats dans le système coopératif étaient, dans les meilleures années, de 30 à 40% plus élevés. L'accroissement du rendement est une des possibilités pour atteindre le seuil de vie. Mais étant donné la limitation des facteurs de production et le niveau très réduit des équipements, il faut insister sur l'augmentation quantitative des facteurs, le changement des productions, l'augmentation de la superficie de terre...

Une des possibilités d'amélioration de la situation économique des exploitants du premier type est le remembrement parcellaire des exploitations, afin d'améliorer l'efficacité économique de la mécanisation et de l'intensification des cultures. L'amélioration des rotations et la vulgarisation technique au niveau communal sont aussi des voies d'augmentation des performances économiques des exploitations.

Il est difficile d'évaluer les besoins actuels en capitaux des nouvelles exploitations albanaises ; on peut en revanche tenter de montrer les effets que pourrait avoir une augmentation des superficies cultivées par exploitation si le marché foncier (vente ou locations) se développait rapidement.

1. Calcul du déficit en terres et résultats des projections

La question posée est la suivante : quelle est la superficie complémentaire par actif que doit obtenir une exploitation pour arriver à un seuil de vie ? Nous avons fait ce calcul pour les deux sous-types du groupe 1 (a et b).

A. Sous type 1a

- ☐ la marge nette totale pour toute la superficie de l'exploitation est de 2 834 \$. La marge nette par hectare est de 1 349 \$;
- ☐ la superficie minimale de terre par actif nécessaire pour arriver au seuil de reproduction simple est égale à 0,55 ha (750/1349) ;
- ☐ la superficie complémentaire nécessaire pour arriver au seuil de reproduction simple est égale à 0,13 ha (0,55-0,42).

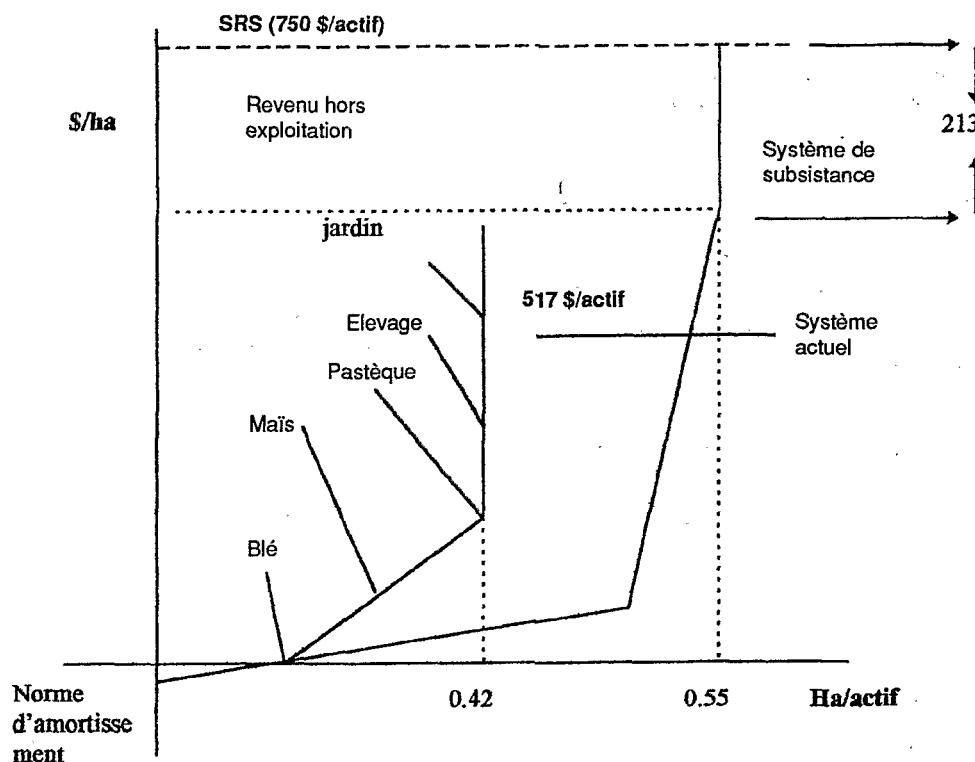
Suivant ces calculs, le système de production actuel de ce sous-type d'unité de production peut se présenter comme suit :

Le système de production

Système de production actuel : 0,42 ha/actif

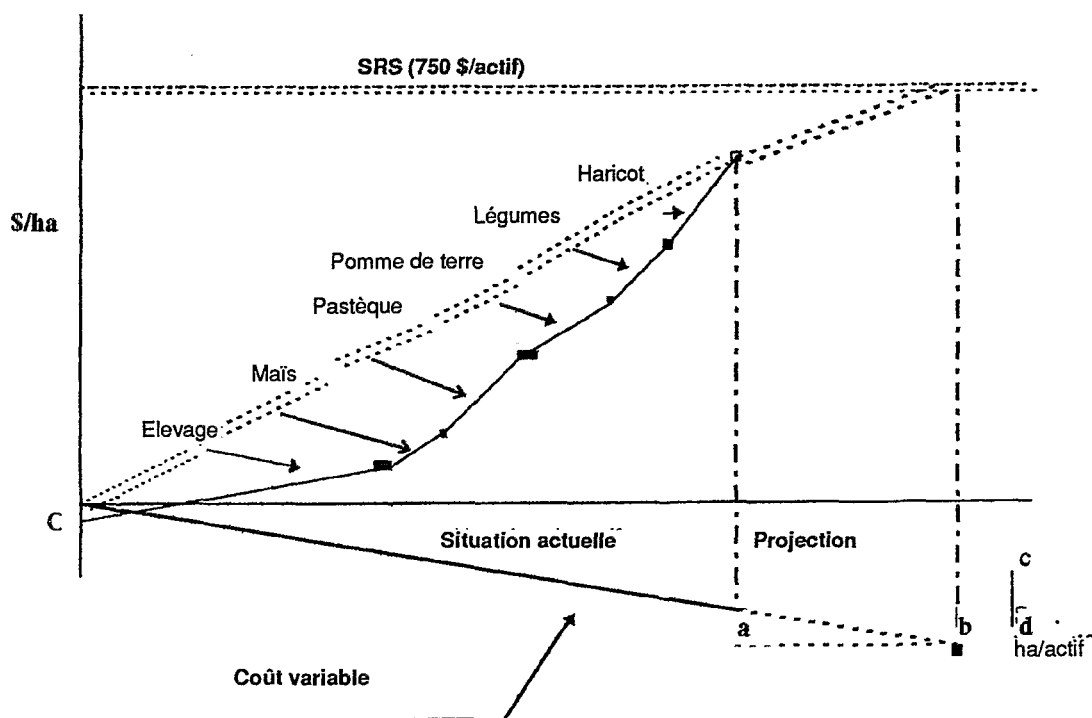
Système de production de subsistance : 0,55 ha/actif

Déficit en terre : 0,13 ha/actif



La reproduction de ces exploitations nécessite donc, soit une pluriactivité permettant de trouver des revenus complémentaires hors de l'agriculture (ce qui n'est pas simple étant donné le marché de l'emploi actuel), soit d'augmenter les superficies de l'ordre de 0,13 ha par actif. Il faut cependant tenir compte que l'augmentation des superficies entraîne une augmentation des dépenses variables.

Dans les conditions d'un système de production constant, la superficie supplémentaire qui permet d'arriver au seuil de vie est accompagnée d'une augmentation des dépenses variables de 47 \$. La situation actuelle et les projections des améliorations techniques possibles de ce type d'exploitants sont représentées par le graphique qui suit :



C, consommation annuelle de capital : 15 \$
 a-b, superficie supplémentaire nécessaire : 0,13 ha
 c-d, augmentation des dépenses variables : 47 \$.

B. Sous type 1b

Le faible niveau de revenu est lié au manque de terre. Étant donné que ce manque de terre est principalement lié aux conflits avec les anciens propriétaires, il suffirait de faire appliquer la loi de réforme foncière entièrement pour que ce problème de superficie soit résolu. Des arbitrages avec des personnalités de la commune sont en cours dans la plupart des cas, mais la résolution de tous ces litiges prendra du temps. La pluriactivité reste la solution généralement pratiquée.

L'autre partie des unités de production de ce sous-type n'atteignent pas le seuil de reproduction simple parce qu'elles possèdent des terres de mauvaise qualité (basse productivité, non irrigables ou dans la zone des collines). Le seuil de reproduction simple peut être obtenu par l'augmentation de la superficie par actif. Notre calcul est le suivant :

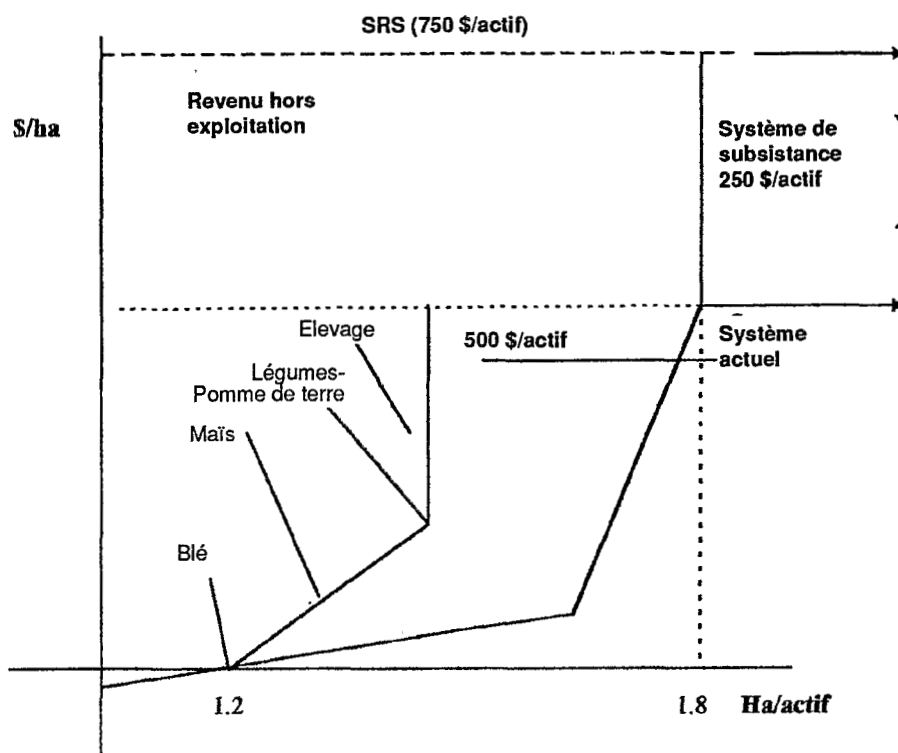
- ❑ marge nette totale de l'exploitation : 752 \$;
- ❑ marge nette par ha : de 417 \$;
- ❑ superficie minimale par actif nécessaire pour arriver au seuil de reproduction simple : 1,8 ha (750/417) ;
- ❑ superficie supplémentaire nécessaire par actif : 0,6 ha (1,8-1,2).

Le système de production

Système de production actuel : 1,2 ha par actif.

Système de production de subsistance : 1,8 ha par actif.

Déficit de terre : 0,6 ha par actif.



Pour arriver au seuil de reproduction simple, ce type d'exploitant a besoin d'une superficie complémentaire de 0,6 ha. En l'absence d'un vrai marché foncier et de pratiques de location des terres, la seule voie de sortie est le changement de la structure des productions. L'essentiel du revenu de ce type est apporté par la luzerne (pour les semences). Si on augmente la superficie de cette culture, ou si on investit dans des cultures comme la vigne et les arbres fruitiers, le revenu va évoluer et il sera possible de parvenir à un seuil de vie. A court terme, le problème peut être résolu par des cultures n'ayant pas besoin de beaucoup d'eau et supportant la sécheresse. Un crédit bancaire est nécessaire pour construire des puits, la réparation du système d'irrigation endommagé pendant la transition étant difficile (les exploitants ne veulent pas contribuer à une réparation collective parce qu'ils pensent que la charge devrait en revenir à l'Etat).

En conclusion, on doit constater que si certaines évolutions sont de l'ordre des exploitants eux-mêmes (amélioration des façons culturales, diversification : cultures sous-serres, plantes aromatiques et décoratives, augmentation des productivités...), d'autres sont liées à des facteurs externes, et tout d'abord le développement du marché foncier. Enfin, l'Etat peut et doit jouer un rôle, notamment en facilitant les programmes de crédit, voire la subvention aux productions de subsistance qui, pour certaines d'entre elles, sont particulièrement difficiles.

